

Séance de Conseil Municipal du 20 mai 2014

Réuni en séance publique le 09 juin 2015 à 20 h 30 sous la présidence de M. Thierry BEAUPIED, Maire

Présents : Patrick NEVOIT - Jacques BRUERE - Joël PERROUX - Gérald CHAIX - Christine NEVOIT - Géraud de LAFFON - Patricia BEAUDOUIN ROBINSON - Géraud LE DORVEN - Angélique BINET - Marie-Lise MEYNARD

Aucun absent.

Le Conseil Municipal,

- après examen des devis reçus pour l'étude de faisabilité concernant l'aménagement du centre bourg et rencontre avec les cabinets sélectionnés, retient le cabinet URBAN'ISM de Bourgueil.

Montant de la tranche ferme : 24 853.25 € HT

Montant de la tranche conditionnelle : 4 500 € HT

- décide de reverser à la Communauté de Communes le montant du F.P.I.C. versé par l'Etat.

- accepte le renouvellement du contrat de maintenance du logiciel de la bibliothèque (108 € TTC l'an).

- accepte le devis de l'Atelier Van-Guy pour la réparation d'un vitrail à l'église (montant TTC 326.40 €)

- fixe les tarifs de l'école de musique pour l'année 2015 - 2016

Commune : solfège : 75 € instrument : 105 €

Hors commune : solfège : 111 € instrument 180 €

- décide de valoriser 14.75 ha de bois/taillis et de les vendre au prix de 10 € la tonne à la société DUFEU-MANET qui les transformera en « bois énergie ».

- retient le devis de la société Challenger pour 3 jeux pour enfants qui seront installés dans le parc Plailly.

Montant HT : 2 800 €

- accepte le devis de PYROCONCEPT pour le feu d'artifice du 22 août.

Montant : 2 000 € TTC

- choisit le menu qui sera servi lors du banquet du 14 juillet.

- fixe la date de la prochaine réunion de Conseil Municipal au 7 juillet